



Indicateurs d'activité 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
ADJOINTE DÉVELOPPEMENT
SOCIAL ET SOLIDARITÉ

LIEUX D'ACCUEIL DU PUBLIC





Florence DABIN
Présidente du Département

Plus que jamais en ces temps mouvementés où la précarité et l'isolement demeurent des préoccupations majeures de notre société, la collectivité départementale fait de l'accompagnement des plus fragiles une priorité d'actions.

Ainsi l'ensemble des agents des directions, avec l'appui des élus, qui œuvrent dans le domaine des solidarités sont au quotidien attentifs à l'accès aux différents droits et prestations, à l'accompagnement en santé, à la protection des plus petits, des jeunes comme des seniors, au soutien à la parentalité et à la protection des enfants.

Pour ce faire, la déclinaison des deux schémas autonomie et enfance famille se poursuit avec l'ambition d'une amélioration continue de nos pratiques, de l'évaluation de ces dernières, de l'innovation et du lien constant avec nos partenaires institutionnels tout comme la société civile pour permettre à chacun de développer et d'améliorer ses compétences et son pouvoir d'agir pour un service public de qualité en toutes circonstances.

Derrière ces chiffres, que je vous invite à découvrir et partager largement, c'est aussi le travail des professionnels que je souhaite saluer et reconnaître. L'investissement individuel mais surtout collectif garantit aux habitants du Maine-et-Loire un accès aux droits et des accompagnements de qualité, équitable sur l'ensemble de notre territoire

Bonne lecture

Florence DABIN

Présidente du Département de Maine-et-Loire

Direction générale adjointe Développement social et de la solidarité

MISSIONS

**ACTION SOCIALE
EN TERRITOIRE**

**AUTONOMIE :
PERSONNES ÂGÉES
ET PERSONNES
HANDICAPÉES**

**PRÉVENTION ET
PROTECTION DE
L'ENFANCE ET DE
LA FAMILLE**

**INSERTION DES PUBLICS FRAGILES
LOGEMENT ET COHÉSION SOCIALE,
AIDES FINANCIÈRES**



EFFECTIFS 2023

1 493 agents

**DIRECTION DGA DSS
3 agents**

SECRETARIAT GÉNÉRAL

31 agents

Direction : 3 agents

Service déplacements enfants à vocation sociale : 9 agents

Service appui opérationnel technique logistique : 4 agents

Service compétences et ressources humaines : 6 agents

Unité logiciels informatiques et observatoire social : 3 agents

Service finances budget : 6 agents

DIRECTION ENFANCE FAMILLE (DEF)**788 agents**

Direction : 5 agents

Service protection de l'enfance : 148 agents

Service enfance en danger : 21 agents

Service offre d'accueil jeunes : 24 agents

Protection maternelle et infantile : 58 agents

Assistants familiaux : 532 agents

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

237 agents

29 assistants familiaux

MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE (MDA)

157 agents, dont **93** relevant du Département

DIRECTION DE L'OFFRE D'ACCUEIL POUR L'AUTONOMIE (DOAA)**54 agents**

Direction : 5 agents

Service soutien des acteurs à domicile :

8 agents

Service accompagnement des établissements : 16 agents

Service paiement, recouvrement et appui numérique : 18 agents

Service réglementation, récupération et contentieux : 7 agents

MISSION PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE (MPPA)**5 agents****DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE TERRITORIALE (DAST)****519 agents**

Direction : 18 agents

Unité protection administrative des majeurs : 3 agents

Unité promotion de la santé : 2 agents

Volance DAST : 18 agents

PÔLES DÉPARTEMENTAUX DES

SOLIDARITÉS (PDS) : 68 agents relevant des équipes Événements préoccupants et Accueil Téléphonique Centralisé

PDS Centre Anjou : 28 agents

PDS Ouest Anjou : 16 agents

PDS Nord Anjou : 7 agents

PDS Est Anjou : 17 agents

MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS (MDS) : 410 agents

Angers Centre : 31 agents

Angers Est : 33 agents

Angers Ouest : 44 agents

Angers Sud : 31 agents

Haut Anjou : 24 agents

Sud Loire : 40 agents

Loir-Baugeois-Vallée : 32 agents

Choletais : 51 agents

Mauges : 45 agents

Grand Saumurois : 56 agents

Anjou Bleu : 23 agents



28 créations de postes : référents prévention, référents protection, évaluateurs-coordonnateurs, gestionnaires...



16 postes ouverts pour deux ans dans le cadre de la Stratégie nationale de la prévention et de protection de l'enfance (SNPPE) : travailleurs sociaux, sages-femmes, puéricultrices, évaluateurs des événements préoccupants...

Budget départemental des solidarités 2023

DÉPENSES

Fonctionnement et investissement

536,33 M€

dont

Soit



63 %
du budget total
du Département
(854 M€)



70 %
des dépenses
de fonctionnement
du Département
(764 M€)

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET D'INVESTISSEMENT

376,9 M€

100,8 M€

53,2 M€

5,4 M€

30 000 €

DGA-DSS

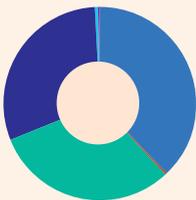
Direction
de l'insertion

Ressources humaines
et logistiques

Direction
habitat
logement

376,9 M€

Action sociale gérée
par la DGA DSS dont :

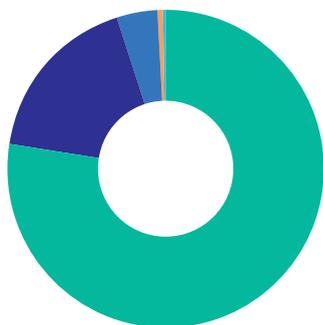


- **158,4 M€**
Enfance famille
(Aide sociale à l'enfance, Protection maternelle et infantile, planification)
- **105,2 M€**
Aide aux personnes âgées
- **109,2 M€**
Aide aux personnes handicapées
- **3,4 M€**
Transports scolaires des élèves handicapés
- **200 000 €**
Actions collectives en MDS, secours d'urgence, plan pauvreté, actions médico-sociales...
- **500 000 €**
Aide accordée aux associations menant des actions de solidarités



RECETTES DIRECTES DE FONCTIONNEMENT

69,9 M€



48,3 M€
Aide aux personnes âgées

15,8 M€
Aide aux personnes handicapées

5,7 M€
Enfance famille
(Aide sociale à l'enfance, Protection maternelle et infantile planification)

110 000 €
Actions collectives en MDS, secours d'urgence, Plan pauvreté, actions médico-sociales...

30 000 €
Transports scolaires des élèves handicapés

53,4 M€
Insertion

1 M€
Habitat Logement

(budgets gérés par la DGA-Territoires)

1M € alloués dans le cadre de la **Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance**, moyens humains et financiers destinés à renforcer les missions de protection maternelle et infantile et d'aide sociale à l'enfance.

Provenance des recettes : dotations Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie pour Allocation personnalisée d'autonomie et Prestation de compensation du handicap, dotation État et Fonds d'intervention régional pour Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance, dotation État Plan pauvreté, participation des bénéficiaires de l'aide sociale (obligation alimentaire, contentieux), participation parentale des jeunes de l'Aide sociale à l'enfance, récupération sur CAF et organismes de sécurité sociale...



Enfance famille

La Direction Enfance famille (DEF) met en œuvre les politiques de prévention et de protection à destination des enfants, des jeunes, des familles et des futurs parents, mises en œuvre conjointement avec la Direction de l'Action sociale territoriale (DAST).

Elle développe également une politique en faveur d'une juste offre de places d'accueils pour les jeunes enfants : chez les assistants maternels (au domicile ou en maisons d'assistants maternels), en crèches, micro-crèches...

Ces actions sont menées, dans le sens d'une prise en charge la plus individualisée possible de chaque situation, chaque enfant, dans le respect et la prise en compte de la place des parents. La Direction se doit d'exercer ses missions en faveur de l'enfance et de la famille avec un souci permanent d'adaptation, de réactivité et de souplesse.

55 lieux de consultation PMI répartis sur tout le territoire



SUIVI DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT (PMI)

1,1 M€
DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

20 000 €
DE BUDGET D'INVESTISSEMENT

SUIVI PRÉ ET POSTNATAL RÉALISÉ PAR DES SAGES-FEMMES

1 051
permanences
en demi-journées

2 027
consultations
effectuées en
permanences

1 280
consultations
à domicile

891
entretiens
prénataux
précoces

SUIVI MÉDICAL DE L'ENFANT RÉALISÉ PAR LES MÉDECINS PMI, PUÉRICULTEURS ET INFIRMIERS DE MDS

7 747
naissances

1 135
demi-journées de
consultations par
les puéricultrices/
trices et les
médecins

4 764
actes réalisés en
consultation par
les médecins

7 745
bilans médicaux
et infirmiers en école
maternelle réalisés par
les puéricultrices/trices
et les infirmiers/ères

VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

180 000 €

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT

5 Centres de santé sexuelle (CSS)
gérés par le Département

Les CSS accueillent gratuitement et de façon anonyme les personnes mineures et majeures pour les questions relatives à la sexualité, la contraception, la grossesse, les infections sexuellement transmissibles (IST), la vie de couple, l'avortement, les violences...

2 830 consultations
médicales

3 936 entretiens
individuels

694 heures d'actions collectives organisées par les conseillères conjugales dans les collèges, lycées, maisons familiales rurales et centres de formation pour apprentis

1 194 examens de
contraception

384 suivis de
grossesse

871 dépistages d'Infections sexuellement transmissibles (IST)



ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

ASSISTANTS MATERNELS (DOMICILE)

5 136 assistants
maternels

16 919 places d'accueil

713 renouvellements
d'agrément
d'assistants maternels

232 premières demandes
d'agrément
d'assistants maternels

MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM)

2 284 places réparties sur 203 MAM regroupant 604 assistants maternels

20 MAM créées en 2023 et 27 projets de création en cours

STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF

4 689 places réparties sur 243 structures agréées
(crèches, micro-crèches et crèches familiales)

1 389 places réparties dans
122 micro-crèches agréées

75 places dans 4 structures
d'accueil collectif régulier
familial agréées

3 225 places réparties dans
117 crèches agréées



AGRÉMENT DES ASSISTANTS FAMILIAUX

651 assistants familiaux agréés
pour un total de 1 214 places

109 premières demandes
d'agrément

24 renouvellements
d'agrément

PROTECTION DE L'ENFANCE

INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES (IP)

2 669 informations préoccupantes évaluées par les équipes
spécialisées de la DAST

5 751 mineurs et majeurs pris
en charge au titre de l'aide
sociale à l'enfance

+ 9,9 %
d'augmentation par rapport
à 2022

SUITES DONNÉES

801 classements
sans suites

785 mesures judiciaires
(ex: placement, action
éducative en milieu ouvert,
mesure d'investigation
éducative, etc.)

344 mesures
administratives
(ex: aide éducative
à domicile, accueil
provisoire, etc.)

739 autre (transmission à
un autre Département,
poursuite de la mesure en
cours...)

ACCOMPAGNEMENTS AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

3 133

mineurs et jeunes majeurs accueillis

dont

2 581 mineurs accueillis dans le cadre d'un placement décidé par le juge dont 366 mineurs non accompagnés

374 jeunes majeurs accueillis dont 209 jeunes majeurs non accompagnés

43 mineurs et jeunes majeurs migrants

dont la situation est en cours d'évaluation (au 31/12/2023)

2 318

bénéficiaires d'une aide ou d'une action éducative

dont

580 bénéficiaires d'une aide éducative contractualisée par les Maisons départementales des solidarités (528 mineurs et 52 majeurs)

1 414 mineurs bénéficiant d'une Action éducative en milieu ouvert (AEMO) décidée par le juge

324 mineurs bénéficiant d'une Action éducative en milieu ouvert renforcée (AEMOR) décidée par le juge

MODALITÉS D'ACCUEIL DES ENFANTS ET JEUNES MAJEURS AVEC MESURE DE PLACEMENT

1 405

enfants et jeunes majeurs accueillis en établissements

dont

- 78 mineurs accueillis en pouponnière
- 113 mineurs accueillis au Centre départemental enfance famille (CDEF)
- 1 059 mineurs et jeunes majeurs accueillis en Maison d'enfants à caractère social (MECS)
- 59 mineurs et jeunes majeurs accueillis en Village d'enfants
- 96 mineurs et jeunes majeurs accueillis en lieu de vie

856

enfants et jeunes majeurs accueillis par des assistants familiaux

415

enfants bénéficiaires d'un placement éducatif à domicile (PEAD)

138

enfants accueillis par un tiers digne de confiance

485

enfants et jeunes majeurs accueillis dans d'autres lieux d'accueil (gîtes, hôtels...)

ADOPTION ET DROITS DE L'ENFANT

54

dossiers de demande d'agrément déposés

23

dossiers examinés en commission d'agrément : 12 agréments, 7 refus et 3 retraits

558

situations d'enfants suivis par les administrateurs *ad hoc*

15

enfants confiés en vue d'adoption

dont

14 enfants pupilles de l'État
1 enfant résidant à l'étranger

BUDGET DÉTAILLÉ

**HÉBERGEMENT EN MAISON
D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL DE
MAINE-ET-LOIRE (MECS)**

60,6 M€

**CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE
ET DE LA FAMILLE (CDEF)**

13,9 M€

AUTRES HÉBERGEMENTS

7 M€ lieux de vie

4,2 M€ accueil en gîtes, accueils spécialisés et hôtels

4,1 M€ autres hébergements

ASSISTANTS FAMILIAUX

35,5 M€ alloués aux familles d'accueil
(rémunération, frais de déplacement, formation, divers remboursements)

PLACEMENTS ÉDUCATIFS À DOMICILE

4,8 M€

**ACTIONS ÉDUCATIVES EN MILIEU
OUVERT (AEMO ET AEMOR)**

7,5 M€

TRANSPORTS

2,6 M€ pour les taxis

PMI

1,1 M€

PRÉVENTION

5 M€

1,8 M€
pour les
techniciens de
l'intervention
sociale et
familiale (TISF)
ou l'aide-ménager
(AM)



1,4 M€
pour la
prévention
spécialisée

1,8 M€
pour les
allocations
mensuelles
et secours

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

(accueil et accompagnement)

11,3 M€

AUTRES DÉPENSES (scolarité, frais

médicaux, loisirs, subventions, contentieux...)

5,6 M€



Action sociale territoriale

L'action sociale territoriale décline dans les territoires les politiques du Département à destination des habitants dans le champ de l'insertion, du social et du médico-social.

Au sein des 11 Maisons départementales des solidarités (MDS), de leurs annexes et dans les lieux de permanences (France Services notamment), chacun peut bénéficier d'écoute, de conseils et d'accès aux droits auprès de professionnels de l'action sociale ou médico-sociale pour : le suivi médical de grossesse ou les conseils autour de la naissance, l'accompagnement éducatif familial, l'aide à la gestion du budget, l'information sur le RSA, les conseils pour rester dans son logement ou l'accompagnement autour du handicap et des personnes âgées.

L'unité protection des majeurs et l'unité promotion de la santé complètent l'activité de la Direction de l'Action sociale territoriale. (DAST)

+7%

d'accompagnement
mené en accueil
information orientation
(par rapport à 2022)

+20%

d'accompagnement
social global
(par rapport à 2022)

487

PARTICIPANTS ACCUEILLIS

DANS LE CADRE DES ACTIONS
CITOYENNES AUTOUR
DE 32 ATELIERS SUR DES
THÉMATIQUES CULTURELLES
ET ARTISTIQUES, DANS 7
MAISONS DÉPARTEMENTALES
DES SOLIDARITÉS



ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS EN MDS

137 592

appels traités par les accueils téléphoniques centralisés

139 255

personnes reçues au sein des 11 MDS, des annexes et des lieux de permanences



38 845

accompagnements en accueil information orientation (AIO) autour des thématiques d'accès aux droits, logement, budget... L'AIO permet d'apporter une première réponse sociale pour des demandes ponctuelles ou un accompagnement de courte durée.

23 519

accompagnements sociaux globaux (ASG) traitant des thématiques de soutien à la parentalité, d'accompagnement budgétaire, d'accès à l'habitat et d'insertion... L'ASG est un accompagnement de longue durée s'inscrivant dans un projet co-construit et/ou contractualisé avec l'utilisateur.

ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA (BRSA)

17 283

accompagnements, toutes orientations confondues

4 797

orientations sociales en MDS

4 041

contrats d'insertion en cours de validité, soit 84 % de contractualisation

1 253

situations accompagnées dans le cadre de l'Accompagnement global Pôle Emploi (AGPE), pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi fragilisés

368

BRSA sans contrat soit 8 %

315

contrats à renouveler soit 7 %

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF BUDGÉTAIRE (AEB)

189

ménages bénéficiaires

284

mesures d' AEB exercées sur 9 Maisons départementales des solidarités



AIDE ET ACCOMPAGNEMENT POUR LE LOGEMENT**3 298**

instructions pour le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) et 2 772 aides allouées

2 549

instructions pour le maintien dans le logement (impayés, assurances et/ou fluides) et 2 161 aides allouées

4 080

mois mesures, soit 792 ménages bénéficiaires de mesures d'Accompagnement social liées au logement (ASLL), dont 525 nouveaux ménages

SANTÉ**203**

bénéficiaires d'interventions sur le champ de la santé menées par des infirmières en Maisons départementales des solidarités

ACTIONS COLLECTIVES À DESTINATION DES HABITANTS**48**

actions transversales accompagnées par les professionnels des 11 MDS dont certains en lien avec les partenaires locaux

14 ateliers de soutien à la parentalité / 6 actions santé / 6 actions d'accès à la culture / 9 ateliers autour de la socialisation / 6 ateliers budget / 2 ateliers logement / 1 atelier égalité femmes-hommes / 1 atelier inclusion numérique

ACTIONS ÉDUCATIVES DE PRÉVENTION**896**

permanences éducatives, soit 780 familles et 582 enfants rencontrés

664

actions éducatives à domicile (contractualisées, attribuées et en attente) soit 1 153 enfants concernés

23

actions éducatives à domicile jeunes majeurs (AEDJM)

35

actions éducatives à domicile renforcées enclenchées (AEDR)

416

mois d'aides éducatives ponctuelles exercées (soit une moyenne de 104 mesures de 4 mois)

43

enfants suivis par des puéricultrices dans l'intervalle prévention et protection, soit 32 familles



PROTECTION DES MAJEURS

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISÉ

21

demandes de mesures d'accompagnement social personnalisé transmises à l'Unité de protection administrative des majeurs (Upam)

61

mesures d'accompagnement social personnalisé exercées (incluant les renouvellements)

ACTIVITÉ JUDICIAIRE

238

transmissions à la justice

- 135 transmissions pour protection civile
- 11 Mesures d'accompagnement judiciaire (MAJ)
- 60 réponses à une demande d'évaluation émanant des tribunaux judiciaires

32 transmissions

à la justice pour signalement au Parquet dont :

- 16 interventions pour violences conjugales
- 3 interventions pour violences intrafamiliales
- 13 interventions pour autres causes

AIDE AUX VICTIMES

635

situations traitées par 2 intervenants sociaux Police et Gendarmerie (ISCG)

283

situations traitées en interventions Police

- 224 secteur Angers / 10 secteur Cholet / 8 secteur Saumur / 41 hors secteur
- 239 femmes et 44 hommes
- 260 majeurs et 23 mineurs

Problématiques principales

- 102 violences physiques / 43 violences psychologiques / 29 autorité parentale / 38 conflits / 27 violences sexuelles - viols

352

situations traitées en interventions Gendarmerie

- 56 secteur Angers / 85 secteur Cholet / 101 secteur Saumur / 110 secteur Segré
- 279 femmes et 73 hommes
- 314 majeurs et 38 mineurs

Problématiques principales

- 162 violences conjugales / 66 conflits / 16 conduites à risque / 42 violences psychologiques / 19 violences sexuelles - viols / 9 harcèlements



Autonomie

Le Département accompagne les personnes âgées et handicapées en mettant l'accent sur l'accueil et l'accès à l'information pour leurs droits et leurs démarches.

L'évaluation des situations de dépendance effectuée par la Maison départementale de l'autonomie (MDA) détermine, au cas par cas, le maintien à domicile ou la prise en charge en établissement.

La priorité est donnée à la prévention de la perte d'autonomie pour permettre un maintien à domicile dans les meilleures conditions.



PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

369

actions collectives financées en prévention de la perte d'autonomie

78

actions de soutien aux proches aidants dont 65 aux proches aidants de personnes âgées et 13 aux proches aidants de personnes handicapées

14

actions développées par les services polyvalents d'aide et de soins à domicile

229

bénéficiaires d'une aide individuelle pour l'acquisition d'aides techniques

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE (CDCA)

134

membres désignés (2021-2024)

Le CDCA vise à assurer la participation des personnes âgées et des personnes en situation de handicap à l'élaboration et au suivi des politiques de l'autonomie dans le Département. C'est un espace consultatif d'information, de dialogue et de proposition.

TECHNICOTHÈQUE

576

personnes orientées vers le dispositif, dont 381 personnes âgées et 195 personnes en situation de handicap

La technicothèque permet l'acquisition de matériel et comprend un important volet d'accompagnement des personnes dans l'aide, le choix et l'installation de ces outils techniques.

MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE

9 805

personnes
accueillies, dont
625 personnes âgées
et 7 416 personnes en
situation de handicap

35 219

appels téléphoniques
traités

22 102

dossiers Allocation
personnalisée
d'autonomie (APA)
et Prestation de
compensation du
handicap (PCH) traités

1 627

dossiers réceptionnés
via le téléservice
personnes en
situation de handicap

55 571

personnes en
situation de handicap
accompagnées par la
MDA

49 006 âgées de plus de 20 ans
6 565 âgées de moins de 20 ans

+ 37%

de personnes accompagnées
par rapport à 2022

AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

9

Centres locaux d'information et de coordination
géronologique subventionnés (Clic)

105 M€

DE BUDGET

ÉTABLISSEMENTS

180

établissements

132 Établissements d'hébergement pour personnes âgées
dépendantes (EHPAD)

• **10 401 lits** dont

- 8 855 lits d'hébergement classique
- 815 lits d'Unité pour personnes âgées désorientées (UPAD)
- 200 lits d'Unité pour personnes handicapées âgées (UPHA)
- 28 lits d'Unité d'hébergement renforcé (UHR)
- 265 lits d'Unité de soins de longue durée (USLD)
- 238 lits d'Hébergement temporaire (HT)

• **553 places** dont

- 344 places de Pôle d'activité et de soins adaptés (PASA)
- 209 places d'accueil de jour

48 résidences
autonomie

(ex foyers logements)

• **3 376 places**

10 415

dossiers de
demande
d'admission reçus
par le site Internet
ViaTrajectoire

ACCUEIL FAMILIAL SOCIAL (AFS) pour personnes âgées et handicapées

solutions intermédiaires d'accueil entre hébergement en établissement et maintien à domicile

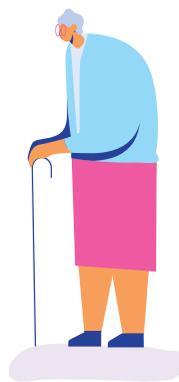
48

accueillants
familiaux

92

places

- **72 places** mixtes personnes âgées/personnes handicapées
- **13 places** pour personnes handicapées
- **7 places** pour personnes âgées



AIDES ET ALLOCATIONS

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

attribuée en fonction du niveau d'autonomie de la personne âgée

8 980

bénéficiaires de l'APA en établissement

4 731

bénéficiaires de l'APA à domicile

RÉCUPÉRATION CRÉANCES D'AIDE SOCIALE

1 005

dossiers de récupération d'aide sociale pour un montant de 5,597 M€

AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT (ASH)

attribuée en fonction des ressources de la personne âgée

1 845

bénéficiaires en Ehpad

69

bénéficiaires en résidence autonomie

3

bénéficiaires personnes âgées en Accueil familial social

AIDE SOCIALE À DOMICILE

attribuée en fonction des ressources de la personne âgée

200

bénéficiaires de services ménagers

31

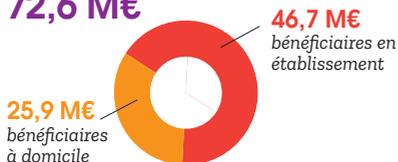
bénéficiaires de l'aide au repas



BUDGET DÉTAILLÉ

APA À DOMICILE ET EN ÉTABLISSEMENT

72,6 M€



AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT

700 000 €

pour les résidences autonomes

28,7 M€

pour les hébergements en Ehpad

AIDE SOCIALE À DOMICILE

60 000 €

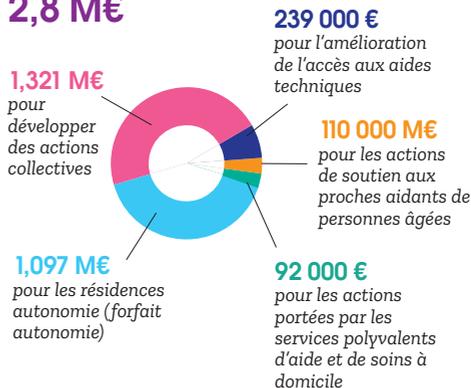
pour les lieux d'accueil familial des personnes âgées

300 000 €

pour les services ménagers à domicile

CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

2,8 M€



ACCUEIL DE PROXIMITÉ POUR LES AÎNÉS

700 000 € pour les Clic

AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

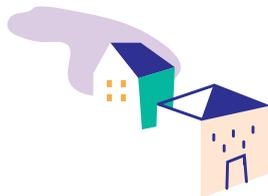
ÉTABLISSEMENT

112 M€ DE
BUDGET

55
lieux
d'hébergement

1 401 places (hébergement permanent, temporaire et accueil de jour)

- 518 places dans 19 Foyers de vie (FV)
- 296 places dans 12 Foyers d'accueil médicalisé (FAM)
- 373 places dans 15 Foyers d'hébergement (FH)
- 65 places dans 6 Unités pour personnes handicapées vieillissantes (UPHV)
- 149 places d'accueil de jour proposées au sein d'1 FH, 13 FV, 3 FAM et de 3 Centre d'accueil de jour (CAJ)



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL DES ADULTES HANDICAPÉS

578
places dans 27 services
d'accompagnement

409 places dans 20 Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

169 places dans 7 Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

AIDE PAR LE TRAVAIL

20,5
places à temps plein dans 5 Sections annexes d'établissement et services d'aide par le travail (SAESAT). Ces services permettent une intégration ou une sortie progressive de l'ESAT.



AIDES ET ALLOCATIONS

ALLOCATIONS

331
bénéficiaires de l'Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP)

AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT (ASH)

2 121
bénéficiaires en établissement d'hébergement et/ou suivis par un service d'accompagnement

10
bénéficiaires personnes handicapées en Accueil familial social (AFS)

AIDE SOCIALE À DOMICILE

418
bénéficiaires de services ménagers

19
bénéficiaires de l'aide au repas

PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH)**5 804**

bénéficiaires PCH dont
5 130 adultes (20 ans ou +)
et 674 enfants

3 455

demandes évaluées PCH adultes
et 801 enfants à la MDA

BUDGET DÉTAILLÉ**PRESTATION DE COMPENSATION
DU HANDICAP****35,8 M€****AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT****62,4 M€**

30,7 M€
versés aux
foyers de vie

1,2 M€
pour les
personnes
handicapées en
établissements
pour personnes
âgées

2 M€ versés aux UPHV
pour les
bénéficiaires de
l'amendement
Creton

15,9 M€
versés aux
foyers d'accueil
médicalisés

10,6 M€
versés aux foyers
d'hébergement

AIDE SOCIALE À DOMICILE**5,8 M€**

3,8 M€
pour les SAVS
et SAMSAH

1,2 M€
pour les centres
d'activités de jour

200 000 €
pour l'accueil
familial des
personnes
handicapées
adultes

300 000 €
pour les
sections
annexes
des Esat

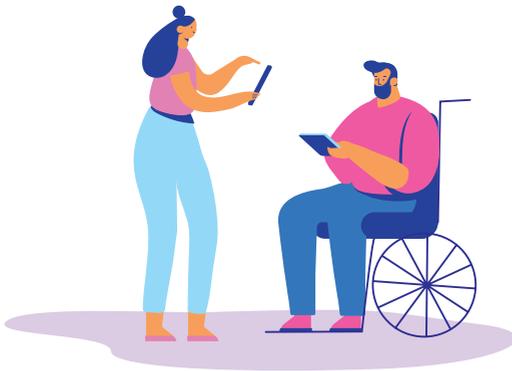
300 000 €
pour les
bénéficiaires
des services
ménagers et
d'aide aux repas

ALLOCATION COMPENSATRICE**Pour tierce personne / Pour frais professionnels****2,7 M€** pour les bénéficiaires**ACTIONS DE SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS**

20 000 € pour les actions de soutien aux
proches aidants de personnes handicapées

AUTRES

5,5 M€ Subvention MDA (réponse accompagnée
pour tous, aide à la vie partagée habitat inclusif,
fonds départemental de compensation, autres
allocations et participations...)



Secrétariat général

TRANSPORT DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

3,80 M€

de budget



146

établissements
scolaires
desservis

935

élèves pris
en charge

775

bénéficiaires
d'un transport
adapté collectif

160

bénéficiaires
d'une allocation
de transport scolaire

226

circuits effectués par 4 sociétés de transport,
dont 21 avec des véhicules équipés pour le
transport des personnes à mobilités réduites,
réalisés

APPUI OPÉRATIONNEL TECHNIQUE

ACCUEIL

12 444

personnes reçues
à l'accueil de la Cité
administrative

PETIT MATÉRIEL

207

demandes traitées
d'achat de mobilier

LOGISTIQUE

596

demandes traitées d'achat
de matériel informatique,
téléphonique

246

interventions
maintenance externe
(DPI assistance)



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET RESSOURCES HUMAINES

141

nouveaux agents arrivants accueillis

173

remplacements (maladie, maternité...) et renforts effectués par 13 agents de la volance et 108 contractuels

147

mouvements (départs, retraites, disponibilités...)

14

apprentis accueillis

26 760

heures de formation suivies par 836 agents

159

séances d'analyse de la pratique suivies par 242 agents

510

demandes de stage reçues

214

stagiaires écoles accueillis, dont 66 assistants de service social, 26 éducateurs spécialisés, 13 puéricultrices, 17 BTS et 14 psychologues

54

projets d'information et de communication

LOGICIELS MÉTIER ET OBSERVATOIRE SOCIAL

2 265

tickets informatiques traités, soit une moyenne mensuelle de 157 tickets

424

agents formés aux logiciels métiers (Solis, Nova...)



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS À CARACTÈRE SOCIAL ET/OU MÉDICO-SOCIAL

(enveloppes des commissions relevant du Secrétariat général)

24

demandes relevant des commissions santé, enfance, famille et autonomie

3

conventions rédigées et suivies

23

décisions attributives

1

demande rejetée

